



18 octobre 2021

## Chasse haute 2021

### Plan de régulation du cerf pratiquement atteint

**Le bilan de la chasse haute 2021 est conforme aux prévisions du Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF). En ce qui concerne le cerf, le plan de tir prévu a été atteint hormis dans les unités de gestion d'Aletsch-Goms, Nanz-Saas et dans le district franc fédéral (DFF) Val Ferret Combe de l'A (Entremont). Afin d'assurer l'équilibre entre les forêts et la faune sauvage, les prélèvements manquants dans ces trois unités seront réalisés par des tirs complémentaires. La part de chamois et de chevreuils prélevée se situe, elle, dans la fourchette planifiée.**

Le nombre de cerfs abattus durant la chasse haute 2021 s'élève à 1'325. Dans les unités de gestion 1 (Aletsch - Goms), 3 (Nanz - Saas) et 17 (Entremont : périmètre du DFF), le nombre de femelles prévu n'a pas encore été atteint. Pour cette raison, une régulation (environ 145 animaux femelles) aura lieu par le biais d'une chasse complémentaire et par des tirs de régulation complémentaires qui auront lieu entre mi-novembre et début décembre.

Les chasseurs qui ont pris leur permis de chasse haute en 2021 pourront s'inscrire aux tirs complémentaires. Parallèlement et comme chaque année, les gardes-faune professionnels procéderont à des tirs d'assainissement et de régulation (animaux chétifs ou prévention des dégâts aux cultures).

Cette année, la réalisation des objectifs de tir pour le cerf a été rendue plus difficile dans certaines régions en raison d'un jugement rendu par le tribunal fédéral interdisant la chasse dans les zones de protection partielle des districts francs fédéraux.

En outre, 2'503 chamois (2'556 en 2020), 474 chevrettes (379 en 2020) et 11 sangliers (17 en 2020) ont été prélevés, ce qui correspond aux objectifs planifiés. La régulation annuelle du cheptel est nécessaire pour garantir la fonction protectrice des forêts d'une part et pour maintenir l'équilibre entre les différentes espèces de la faune d'autre part.

#### Personne de contact

**Yvon Crettenand**, biologiste, Service de la chasse, de la pêche et de la faune,  
027 606 70 11 ou 079 355 39 15

